Le Prince répondit :

Messieurs,—Je vous remercie bien sincèrement de cette adresse. Vous voudrez bien exprimer aux citoyens, que vous représentez dans ce moment, toute ma reconnaissance pour le langage si aimable dans lequel elle est conçu, et pour l'enthousiasme avec lequel ils me reçoivent.

Je suis sur le point de poser, dans cette cité et sur votre invitation, la première pierre d'un édifice qui, dans peu de temps, sera l'enceinte des délibérations de votre Parlement ; et d'où devront émaner les lois destinées à gouverner un peuple libre et fort, à étendre l'influence civilisatrice des institutions britanniques, et à affermir le pouvoir du grand empire dont cette colonie forme une partie si importante.

Je ne doute aucunement qu'avec l'accroissement de sa population et de son influence, cette cité ne se montre digne du pays dont elle est maintenant la capitale, et qu'elle ne fasse voir la sagesse du choix qui a été fait par votre souveraine, à la demande de ses sujets Canadiens.

J'ai été on ne peut plus touché des démonstrations qui m'ont accueilli dans tout mon voyage à travers cette magnifique contrée ; elles m'ont prouvé les nobles sentiments qu'éprouvent, envers leur souveraine, les Canadiens de toute race, de toute croyance et de toute opinion politique

La pluie qui pendant tout son voyage s'est montrée la trop fidèle compagne du jeune Prince redoubla pendant cette harangue et l'on dut se séparer à la hâte.

Le lendemain matin, par une très belle journée, le Prince et sa suite se rendirent à la hauteur nommée Barracks hill et la cérémonie de la pose de la première pierre du Parlement Canadien commença par une courte prière composée et prononcée par le Révérend M. Adamson, chapelain du Conseil Législatif.

La pierre portait l'inscription suivante :

Quod felix faustumque sit
Hanc lapidem Ædificii
Quod Comitiis Provinciæ habendis
inserviret
Ponere dignatus est
Albertus Eduardus, Princeps Walliæ,
Anno Domini, MDCCCLX, die primâ Septembris,
Anno Regni, Victoriæ Reginæ, XXIV.

(A continuer.)

Bulletin des publications et des réimpressions les plus récentes.

Londres, novembre et décembre 1860.

Davis : Carthage and her remains, 631 pages in-8o ; Bentley.

Cet ouvrage est un compte-rendu des fouilles et des excavations faites dans la terre si classique de Didon et d'Annibal, par ordre du gouvernement anglais. Comme Ninive et Babylone, Carthage montre aujourd'hui ses ruines au grand jour, semblable à ces défunts qui, vers la fin des temps doivent sortir de leur sépulcre pour annoncer la mort et la résurrection universelles. Ce livre doit être placé par tous les savants et les antiquaires à côté de celui de Layard. L'édition est publiée avec tout le luxe possible ; elle contient un très grand nombre de cartes et de gravures.

Kohl : Travels in Canada and through the States of New-York and Pennsylvania by J. G. Kohl, translated by Mrs. Percy Sinnett, 2 vols. in-8o, 345 et 357 p. Manwaring.

Encore des impressions de voyage à la vapeur! L'auteur est du moins bienveillant envers le Bas-Canada et ses institutions. Il se trompe cependant lorsqu'il dit, sur la foi d'un individu avec qui il a causé dans un bateau à vapeur, qu'invariablement lorsqu'un *habitant* reçoit une lettre, il court la faire lire au curé ou au notaire. Il y a presque toujours dans chaque maison au moins un enfant qui sait lire, lorsque le père ou la mère ne le savent pas eux-mêmes, ce qui arrive encore beaucoup plus souvent qu'on ne le pense. Il exagère aussi notre prononciation normande lorsqu'il assure que les Canadiens prononcent cens et rentes, *shansérands ;* bateau, *boteau*, et chats, *chaots*. Il faut que cet honnête allemand ait l'oreille excessivement.... allemande.

Les deux ouvrages que nous venons de mentionner, quoique publiés en 1860, portent le millésime de l'année présente. C'est une petite ruse de la librairie moderne, qui ne peut que tendre à jeter de la confusion dans la chronologie bibliographique.

Hind : Narrative of the Canadian Red River exploring expedition of 1857, and of the Assiniboine and Saskatchewan exploring expedition of 1858, 2 vols. in-8o.

Deux magnifiques volumes remplis de cartes et de gravures coloriées de la plus grande beauté. La douloureuse nouvelle que l'on vient d'apprendre de l'incendie de la cathédrale de Mgr. Taché ajoute encore à l'actualité de cet intéressant ouvrage. On le trouve chez MM. Dawson, à Montréal ; prix, $12. Longman.

The Canadian Settlers Guide, published by authority, tenth edition, considerably enlarged, 213 p. in-12o Stanford.

Cet excellent petit ouvrage contient, sur le Canada, une foule de renseignements précieux. Utile à l'Européen qui veut émigrer, il ne le sera pas moins au Canadien, qui ne laisserait pas si souvent son pays s'il le connaissait mieux. Il contient, outre un grand nombre de jolies gravures, de tableaux statistiques intéressants, de recettes économiques, 1o. Une grande carte du Canada détachée de l'ouvrage et contenue dans le couvert formant gousset ; cette carte est doublement précieuse, elle indique tous les grands chemins de colonisation et tous les *blocs* ou étendues de terre à concéder par le département des terres publiques. 2o. Une carte des rivières tributaires du golfe et du fleuve St. Laurent, dans lesquelles on peut faire la pêche de la truite et du saumon. 3o. Un plan topographique d'un *township* ou *canton* tel qu'approuvé par le Commissaire des terres.

Le Département de l'Instruction Publique s'est procuré quelques exemplaires de cet utile ouvrage, pour distribuer comme récompense dans les écoles.

Toronto, janvier 1861.

The Journal of the Board of Arts and Manufactures for Upper Canada, 28 p., grand in-8o ; McLean. $1 par année.

Ce nouvel organe officiel de la Chambre des Arts et Manufactures du Haut-Canada se publie à 2000 exemplaires, et contient, outre des documents et des avis officiels de la plus grande importance, beaucoup d'articles choisis dans les publications européennes ou américaines de la même nature.

Patents of Canada from 1824 to 1849, grand in-8o, 305 p. Lovell et Gibson.

Le Ministre de l'Agriculture, considérant le grand développement que prend cette partie de son département qui a rapport aux brevets d'invention, a jugé à propos de suivre l'exemple qui nous a été donné par d'autres pays et de publier de temps à autre des recueils de toutes les inventions brévetées. Ce premier volume est accompagné de 40 plans et gravures.

Québec, janvier 1861.

Racine : Discours prononcé à l'occasion du service solennel pour les soldats pontificaux qui ont succombé dans la guerre, par M. l'abbé Antoine Racine, dans l'église cathédrale de Québec, le 19 décembre 1860, 39 p. in-8o. Brousseau.

C'est un sermon d'une éloquence touchante et poétique et qui contient plusieurs traits de génie et une foule d'habiles citations de l'écriture. La réputation de cet orateur sacré, d'ailleurs très-grande dans ce pays, ne peut que s'accroître par la lecture de cette brochure.

Recueil des expressions vicieuses et des anglicismes les plus fréquents, par un membre de la société typographique de Québec, 46 p. in-16. Fréchette,

Quoique nécessairement incomplet, ce petit travail n'en est pas moins très-utile, et les intentions patriotiques de l'auteur sont dignes de tout éloge.

Il existe déjà trois manuels du même genre, un par l'abbé Maguire, un autre par M. le Dr. Meilleur, et le troisième par un anonyme. En les parcourant on est effrayé du grand nombre d'anglicismes, et de mots anglais qui se sont glissés dans notre langage usuel et même jusque dans les pages de nos meilleurs auteurs On s'en étonnera moins cependant si l'on songe au long et intime contact de notre population avec la population anglaise et à l'absence de toute communication avec la France. Comme l'observait dernièrement M. Emile Chevalier, l'Académie elle-même a adopté, sans nécessité, un grand nombre de mots anglais dont la langue française possédait les équivalents. Il est assez singulier que l'on dise aujourd'hui en France les *waggons* et les *rails*—tandis que nous disons ici les *chars* et les *lisses* d'un chemin de fer.

A ce sujet l'extrait suivant d'un article de M. Pitre Chevalier, dans le *Musée des Familles* du mois de décembre dernier, ne sera pas lu sans intérêt :

" Ecoutez en effet cet élégant jeune homme donner ses ordres à son domestique :

" — John, mon nécessaire *anglais*, mon pantalon de coutil *anglais ;* vous porterez cette lettre au *club ;* vous passerez à la pharmacie *anglaise* et me prendrez une boîte de pastilles de menthe *anglaise*.

John roide, cravaté de blanc, s'incline très-légèrement et se retire ; son maître le rappelle :

—" *Stop !* John, qu'on me fasse du *roastbeef* et du thé ; dites à Robinson d'atteler *Rap Trap ;* bien que je sois souffrant, j'irai au *steeple-chase*.

" Regardez ce seigneur sortir de chez lui : il s'est fait la barbe avec des rasoirs *anglais*, il a brossé avec deux brosses *anglaises* ses favoris à l'*anglaise ;* ses vêtements, sa voiture, son porte-cigares, son *groom*, son cheval, tout vient d'Angleterre, jusqu'à ce flegme emprunté qui lui donne l'air si insolent et si ridicule.

" L'admiration pour ce qui a passé le Détroit devient générale en France, et nous semblons tous faire ainsi à nos voisins l'aveu tacite de notre infériorité.

" Nous avons des journalistes pour vanter à tout propos la constitution de l'Angleterre ; des *sportsmen* pour louer les chiens, les chevaux, les *jockeys* anglais ; des restaurateurs pour fonder des tavernes et débiter des *beef-steaks*, le *pale ale* et le *porter ;* des tailleurs pour adopter les étoffes et les modes anglaises et dans tous les genres de commerce, des marchands malavisés qui en faisant l'*article* pour les importations